

Délibération n°2023-04-07

Réf. Nomenclature « Actes » : 5.7

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

En Quête corrèzienne : organisation d'une journée à destination des chercheurs d'emploi et des nouveaux arrivants.

Nombre de membres du conseil	
En exercice	101
Présents	64
Pouvoirs	14
Votants	78

L'an deux mille vingt-trois, le 26 septembre, à 18h00, le conseil communautaire de Haute-Corrèze Communauté, sur convocation adressée le 19 septembre 2023 par monsieur Pierre Chevalier, président, s'est réuni à Ussel.

Mady Junisson est nommée secrétaire de séance.

Étaient présents mesdames et messieurs les conseillers en exercice, sauf :

- Élus ayant donné pouvoir :

Badia Maryse	à	Martine Pannetier	Gautier Stéphanie	à	Barbara Vimont
Barbe Gilles	à	Christophe Arfeuillère	Granet Henri	à	Marc Bujon
Boyer Laurence	à	Alain Sivade	Le Royer Sandrine	à	Eric Ziolo
Brugère Philippe	à	Pierre Chevalier	Michelon Jean-Marc	à	Aurélié Gibouret-Lambert
Calla Tony	à	Philippe Pelat	Parrain Céline	à	Michel Pesteil
Coutaud Pierre	à	Didier Beaumont	Ribeiro Sophie	à	Michèle Valibus
Delibit Sandra	à	Jean-Pierre Guitard	Saugeras Jean-Pierre	à	Franck Rebuzzi

- Élus excusés :

Arnaud Gérard ; Aubessard Anne-Marie ; Bauvy Claude ; Bézanger Joël ; Bodeveix Jean-Pierre ; Bredèche Robert (représenté) ; Calonne Vincent ; Chapuis Laëtitia ; Couderc Daniel ; Delbègue Jean-Pierre ; Escurat Daniel (représenté) ; Faugeron Guy (représenté) ; Galland Baptiste ; Gruat Xavier ; Jouve Nicolas ; Jouve Patrick ; Juillard Patrice ; Lacrocq Michel ; Laurent Nathalie ; Louradour Pierrick ; Mazière Daniel ; Mouty Samuel ; Nirelli Catherine ; Prabonneau Sylvie ; Repezza Guillaume ; Ronceray Pascal ; Sarfati Laurent (représenté) ; Saugeras Michel (représenté) ; Simandoux Nelly (représenté).

Délibération n°2023-04-07

Le président explique que dans le cadre de la stratégie économique et de la co-construction d'actions avec les partenaires privés pour répondre à la problématique de recrutement sur le territoire ; Haute-Corrèze Communauté et le Club des Entreprises Dynamiques (CED) organisent une journée à destination des chercheurs d'emploi et des nouveaux arrivants. L'objectif est de créer un lien entre les entreprises, les partenaires publics, les demandeurs d'emplois et les nouveaux arrivants du territoire en proposant de découvrir les lieux (entreprises, besoins, territoire) par le biais d'un jeu de piste ludique et participatif.

L'objectif est de créer une synergie entre les entreprises, les partenaires publics, les demandeurs d'emplois, les nouveaux arrivants et les nouveaux embauchés. Il est de donner de la visibilité aux entreprises, à leurs besoins et de montrer les services proposés ainsi que le cadre de vie qu'offre le territoire.

Ce projet a pour objectif de valoriser :

- le territoire sous un angle économique,
- les différents acteurs économiques,
- les compétences et les métiers,
- les services disponibles,
- le cadre de vie.

Cet événement se déroulera sur le territoire de Haute-Corrèze Communauté ainsi que sur celui de la communauté de communes Ventadour Egletons Monédières.

Le budget global est de 15 200 €. L'aide sollicitée est de 12 160 €.

L'autofinancement de 3 040 € sera réparti entre les deux communautés de communes conformément aux dispositions de la convention de partenariat qui sera signée.

Après en avoir délibéré favorablement à l'unanimité, le conseil communautaire :

- **APPROUVE** le projet présenté ;
- **DEMANDE** l'octroi d'une subvention auprès de la Direction Régionale de l'Economie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités et la Direction Départementale de l'Emploi, du Travail et des Solidarités Nouvelle Aquitaine, dans le cadre de la fiche projet BOP 103 ;
- **AUTORISE** le Président à solliciter le versement de la subvention de 12 160 € ;
- **AUTORISE** le Président à signer la convention de partenariat avec Ventadour Egletons Monédières.

A l'unanimité	
Votants	78
Pour	78
Contre	0
Abstention	0

Pour extrait conforme,

Délibération certifiée exécutoire après réception de la sous-préfecture,

À Ussel, le 26 septembre 2023

Le président,
Pierre Chevalier

